

## CONGRES MOBILITE INTERNATIONALE : LA LETTRE ET L'ESPRIT MESURER L'IMPACT DE LA MOBILITE & CULTIVER L'ESPRIT MOBILITE

28 et 29 JUIN 2010  
BORDEAUX

Pourquoi veut-on faire de la mobilité internationale la règle et non l'exception ? Que sait-on aujourd'hui de sa plus-value ? Comment est-elle mesurée, reconnue, développée ?

Pour en débattre, **un programme « à la carte »** : à votre convenance et en fonction de vos préoccupations, vous avez la possibilité de :

→ **PARTICIPER** aux **sessions thématiques**

Les sessions thématiques ont été conçues en croisant deux entrées :

- L'impact de la mobilité en question** (la **mesure** de la plus-value de la mobilité internationale ; la **reconnaissance** de la mobilité, les conditions et les pistes de **développement**) ;
- Les contributions de la mobilité** internationale (aux parcours d'éducation et de formation tout au long de la vie - **formation initiale, insertion professionnelle, orientation, gestion des périodes de transition, enseignement supérieur**, etc - ; à l'acquisition des **compétences clefs** ; au **développement de la personne**).

→ **ASSISTER** aux **interventions en plate-forme centrale**

Des intervenants de haut niveau, français et européens, apporteront leur éclairage sur les grandes thématiques de la mobilité : enjeux, contextes (sectoriel, régional, national et européen), moyens, impact, etc.

→ **ECHANGER DIRECTEMENT avec les intervenants**, invités au « **Café Mobilité** »

Dans un espace convivial, échangez avec les intervenants, français et européens et avec des « ambassadeurs » de la mobilité.

→ **VISIONNER**, en **projection permanente**, des vidéos, films et documentaires abordant, de manière ludique ou didactique, les différentes facettes de la mobilité européenne et internationale

→ **VISITEZ** le **salon du congrès**, organisé en 4 pôles :

- Pôle **Europe** : information sur les ressources européennes accessibles en matière d'éducation, de formation, d'emploi ou de culture ;
- Pôle **Savoir** : publications sur la mobilité européenne et internationale ;
- Pôle **Conseil** : point d'information et de conseil sur les programmes gérés par l'Agence Europe Education Formation France. Des conseillers de l'Agence seront là pour répondre à vos questions. ; possibilité de conseils personnalisés
- Pôle **Projets** : point de rencontre avec des personnes qui ont déjà monté un projet européen. Découvrez les résultats de leur travail.

→ **FETEZ** les **10 ans de l'Agence** Europe Education Formation France

Une soirée festive est organisée le 28 juin, au dernier étage de la Cité Mondiale. Cocktail dînatoire et animation musicale

Fêtez aussi les 5 ans du programme **Europass** et les 20 ans du programme **Tempus** : tout au long du congrès, vous pouvez participer aux interventions dédiées à ces deux anniversaires et qui seront signalées par



Ouverture du congrès : **lundi 28 juin, 9h00**  
Séance de clôture : **mardi 29 juin, de 16h00 à 18h00**

### Présentation des sessions thématiques :

Les sessions thématiques ont été conçues en croisant deux entrées :

→ **l'impact de la mobilité en question** (la **mesure** de la plus-value de la mobilité internationale ; la **reconnaissance** de la mobilité, les conditions et les pistes de **développement**) ;

→ **les contributions de la mobilité internationale** (aux parcours d'éducation et de formation tout au long de la vie - **formation initiale, insertion professionnelle, orientation**, gestion des périodes de **transition, enseignement supérieur**, etc - ; à l'acquisition des **compétences clefs** ; au **développement de la personne**).

Vous pourrez ainsi choisir de participer aux sessions :

#### **Session 1A. Mobilité et insertion professionnelle : que sait-on aujourd'hui ?**

Les auteurs de recherches et d'études présenteront les résultats de leurs travaux sur l'impact (réel ? positif ? négatif ?) de la mobilité internationale en matière d'insertion professionnelle pour différents types de publics (apprentis et jeunes diplômés de l'enseignement supérieur). La mobilité favorise-t-elle une meilleure insertion professionnelle, une plus grande capacité à rebondir, une meilleure rémunération, une plus grande mobilité professionnelle ?

#### **Session 2B. (Savoir) Tirer partie de la différence : comment les apports de la mobilité sont-ils reconnus lors des transitions professionnelles ?**

Comment la mobilité est-elle perçue, évaluée, par les recruteurs, par les dispositifs d'accompagnement aux transitions professionnelles (par exemple les dispositifs pour les stagiaires de la formation continue). Comment les apports de la mobilité sont-ils valorisés par les intéressés eux-mêmes ?

#### **Session 3C. Développer la mobilité pour une meilleure gestion des transitions professionnelles : pour qui, avec qui et quels moyens ?**

Si la plus-value de la mobilité est reconnue, comment la prendre en compte, l'intégrer, la développer dans les dispositifs et les stratégies, notamment dans un contexte de réduction des coûts. Quelle position et quels moyens pour les décideurs (régionaux, nationaux) et leurs opérateurs, les entreprises, les structures d'éducation et de formation. Pour un service public de la mobilité ? Développer une stratégie de la mobilité, former les personnels à de nouveaux métiers ou de nouvelles fonctions seront les trois thèmes clés de cette session.

#### **Session 4A. La mobilité, productrice de quelles compétences ?**

Les auteurs de recherches et d'études présenteront les résultats de leurs travaux sur les compétences acquises, développées et/ou favorisées par des expériences de mobilité internationale, de différents publics et dans le cadre de différents types de mobilité. Focus sur les compétences clefs, notamment « apprendre à apprendre ».

#### **Session 5B. Quid des compétences acquises par et en mobilité : qu'en faire ?**

Comment sont-elles validées ? (validation académique et reconnaissance sur le marché de l'emploi). Quels outils sont utilisés ? Les entreprises connaissent-elles les outils « européens » (ECTS, ECVET, supplément au diplôme, diplômes conjoints, CV Europass) ou ont-elles développé leurs propres outils ? Comment l'expérience de la mobilité est-elle perçue, reconnue ?

### Session 6C. Faire de la mobilité internationale un outil reconnu de développement et de gestion des compétences

Acteurs et moyens - qui et comment, et comment aller plus loin ? Echanges autour de trois illustrations : le cas de politique RH d'entreprises (pour leurs salariés), de politiques nationales (pour les élèves ou les étudiants) et de politique de régions (pour les demandeurs d'emploi).

### Session 7A. Mobilité des publics en difficultés : le développement de la personne en question(s)

Une expérience de mobilité internationale impacte les individus dans toutes leurs dimensions. Le focus sera ici mis sur les publics dits « en difficultés » - professionnelles, sociales, économiques, éducatives. Quels sont alors les enjeux spécifiques d'une reconnaissance de l'expérience de mobilité internationale ? Comment identifier ces acquis alors que l'objectif de la mobilité n'est pas l'obtention d'un diplôme ou l'enrichissement d'une stratégie professionnelle ? La mobilité est-elle réellement un déclencheur, immédiat ou différé, dans le développement de la personne, dans son parcours social ?

### Session 8B. Mobilité et développement de la personne

Comment reconnaître et faire reconnaître les bénéfices d'une mobilité internationale pour des publics spécifiques ? Comment ces bénéfices sont-ils actuellement reconnus, par qui et à quelle échéance ? Quels sont les outils à disposition ? Quels sont les acteurs ciblés de cette reconnaissance (l'intéressé, son entourage personnel, ses 'accompagnateurs' professionnels, le financeur, etc).

### Session 9C. Vous avez dit 'capital humain' ?

A partir de recherches sur l'utilisation des carnets de voyages dans des situations d'apprentissages dès l'école primaire et d'exemples de blogs d'étudiants, il s'agit d'étudier comment utiliser ces outils pour exploiter la plus-value d'une mobilité. Ils permettent en effet de dépasser la description pour proposer un autre regard sur ce qu'elle apporte à la construction de la personne, de son identité. Comment les professionnels envisagent-ils ce « capital humain » lors du recrutement ou dans l'orientation des parcours professionnels ?

**Les 9 sessions thématiques seront répétées le 28 et le 29 juin afin de permettre à chacun d'y participer.**

#### Présentation des interventions en plate-forme centrale :

Des intervenants de haut niveau, français et européens, apporteront leur éclairage sur les grandes thématiques de la mobilité : enjeux, contextes (sectoriel, régional, national et européen), moyens, impact, etc.

Seront abordés :

- les nouvelles orientations et **initiatives européennes** - « Jeunesse en Action », « Stratégie 2020 », « New skills for new Jobs », « Livre Vert de la mobilité », etc ;
- la Résolution européenne '**Orientation** tout au long de la vie', sa mise en œuvre nationale dans le contexte de la réforme de la formation professionnelle et de la réforme des lycées ;
- les nouveaux objectifs du **Processus de Bologne** pour l'enseignement supérieur et la recherche ; la **reconnaissance de la mobilité** dans l'enseignement supérieur français
- les recherches conduites en France et en Europe sur la **mobilité transnationale en éducation** ;
- la place et les objectifs des **Régions** en matière de mobilité européenne et internationale des jeunes
- les plus-values et les limites de la mobilité européenne dans les fonctions publiques
- le développement et l'impact de la mobilité pour les **élèves du secondaire**
- la mise en œuvre du système européen de crédits d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels (**ECVET**) ;
- le **Cadre Européen des Certifications** ;
- etc